

Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Logement

Vers une opération mains propres ?

J.K.M

Libreville/Gabon

Dans un entretien fleuve, à travers nos colonnes, lundi dernier, le vice-Premier ministre, Bruno Ben Moubamba, a dressé un état de lieu peu flatteur du ministère dont il a désormais la charge. Dénonçant au passage les comportements déviants des membres de son cabinet. On attend maintenant la suite, notamment des sanctions contre ceux-là qui torpillent la politique du gouvernement en matière de logement.



Photo : Chris Oyame

DOIT- on s'attendre à une opération mains propres au ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Logement dans les jours à venir ? En tout cas, ce serait la réponse logique aux propos tenus par le patron des lieux, le vice-Premier ministre, Bruno Ben Moubamba, dans l'interview (Lire l'Union du lundi 12 décembre) qu'il a accordée à certains de nos reporters. Sans mâcher ses mots il a clairement mis en cause " certains membres de son administration, des acteurs clés de l'État " qui encourageraient le désordre. Autrement dit, des agents publics qui, à travers " l'incivisme ou l'hémorragie financière", s'opposeraient à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de logement.

En démocratie, de tels comportements délictuels sont tout simplement intolérables. Tant ils sont contraires à l'intérêt général, le seul qui vaille en République. Dès lors, le bon sens et l'éthique voudraient que le vice-Premier ministre saisisse les juridictions compétentes pour que tous ces supposés agents publics indélébiles répondent de leurs actes. Ce qui sous-entend qu'il devrait également les saisir, pour qu'elles fassent toute la lumière sur la destination prise par les 250 milliards de nos francs. " Un détournement qui a entraîné la fermeture du ministère en 2011", cause principale, selon lui, de l'absence de budget d'investissement dans ce département ministériel depuis cette année-là.

Mieux, en sa qualité de vice-Premier ministre, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Logement, donc supérieur hiérarchique de tout le personnel qui y travaille régulièrement, il se doit donc, au regard de ses affirmations, de sanction-

ner, avant tout et d'abord, tous ses subordonnés supposés véreux conformément à la législation en vigueur. En ce sens, au cours de la conférence de presse qu'il a animée, hier, à la Maison Georges Rawiri, le Porte-parole du gouvernement, Alain Claude Bilie-By-Nze, a clairement laissé entendre que le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, a instruit le vice-Premier ministre pour qu'il fasse toute la lumière sur un certain nombre de pratiques qu'il dénonce. Agir autrement pour Bruno Ben Moubamba, ce serait faire preuve de faiblesse et d'impuissance face à des " acteurs qui pensent avoir des titres fonciers sur leurs directions. Des gens qui se croient intouchables et qui, parfois, ne savent pas se remettre en question".

Cette obligation d'agir est d'autant nécessaire qu'un membre du gouvernement se doit de ne pas se répandre en plaintes, en lieu et place d'actions conformes au programme du président de la République sous-tendues par la Déclaration de politique générale du Premier ministre. M. Moubamba se doit d'agir parce que " il a été pris dans l'opposition, non pas pour faire le "convivialisme", mais pour faire bouger les lignes". Surtout qu' il pense que " on ne l'a pas envoyé ici (Ministère de l'Habitat) pour l'humilier ou pour le faire passer pour un acteur peu crédible".

Avec autant de détermination et de dynamisme, il lui reviendra, en cas d'inaction, de tirer, en toute responsabilité et dignité, les conséquences de son impuissance. Toute autre attitude pourrait laisser croire qu'après avoir goûté aux ors de la République, Bruno Ben

Moubamba multiplie les effets d'annonces et autres déclarations tapageuses pour, simplement, éviter de perdre son maroquin. Une stratégie politicienne, qui s'accommode mal des exigences politiques actuelles et des attentes des populations.

Le vice-Premier ministre, Bruno Ben Moubamba et ses collaborateurs, lors d'une récente rencontre avec les collectifs des cités d'Akanda et Bikélé.



31^e ÉDITION
COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS TOTAL GABON 2017
14 JANVIER - 0 FÉVRIER 2017

TOUS AU STADE !

Billets des matchs disponibles dès le 15 Décembre 2016 à partir de **500 F CFA.**

LIEUX DE VENTE

Libreville

- 📍 Recette Perception du Pont Nomba
- 📍 Recette Municipale de Libreville
- 📍 Recette Perception de Ntoun
- 📍 Trésorerie Provinciale de l'Estuaire
- 📍 Recette Perception de Nzeng Ayong

Franceville

- 📍 Trésorerie Provinciale du Haut-Ogooué
- 📍 Recette Perception de Moanda

Port-Gentil

- 📍 Trésorerie Provinciale de l'Ogooué-Maritime
- 📍 Agence Comptable des Hôpitaux

Oyem

- 📍 Trésorerie Provinciale du Woleu-Ntem
- 📍 Recette Perception de Bitam



4 SITES 16 EQUIPES 32 MATCHS